



## **Sommaire**

<i>Convocation AG extraordinaire</i>	<i>p 1</i>
<i>Elargissement du CA</i>	<i>p 2</i>
<i>Nouveau site internet</i>	<i>p 3</i>
<i>Projet de Marchovelette</i>	<i>p 3</i>
<i>Resccop wallonie et FEC</i>	<i>p3</i>
<i>News</i>	<i>p4</i>

## **Assemblée générale extraordinaire !**

Chers ami(e)s, coopérateurs (trices), nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu **le dimanche 22 juin 2014 à 10h00**. Cette AG se déroulera au **Centre sportif et associatif de Fernelmont, Avenue de la Rénovation, 8 - 5380 Noville Les Bois**. Votre présence est primordiale car nous aurons l'occasion de faire le point sur cette année qui a été riche en actions et rencontres. L'état des lieux des différents projets seront présentés et nous espérons agrandir le conseil d'administration pour faire face aux nombreux défis qui s'annoncent. Ce sera aussi l'occasion d'essayer de toucher de nouveaux coopérateurs donc n'hésitez pas à faire passer le message autour de vous.

### **Ordre du jour :**

- Accueil et inscription : de 10h00 à 10h15.
- Ouverture de l'AG.
- Rapport des activités depuis la création de la coopérative : présentation et questions-réponses
- Aperçu des comptes financiers : présentation et questions-réponses
- Perspectives - objectifs 2014-2015 : présentation et questions – réponses
- Élargissement du Conseil d'Administration.
  - A. Présentation des candidats.
  - B. Votes
  - C. Dépouillement
- Divers
- Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Votre présence ou votre représentation est importante pour le bon fonctionnement démocratique de votre coopérative. Tout coopérateur peut se faire représenter par un autre coopérateur. (maximum trois procurations par coopérateur : article 28.3 des statuts)

Les coopérateurs mineurs à la date de l'AG sont valablement représentés par leur tuteur. Cette représentation ne nécessite pas de procuration et n'est donc pas comptabilisée dans les procurations du point précédent.

Les droits de vote sont accordés aux coopérateurs ayant souscrit et libéré leurs parts au plus tard le 20 juin 2014.

Enregistrement des participants munis de leur carte d'identité et des procurations éventuelles à partir de 10h00.

### **Elargissement du CA**

Lors de la création de la coopérative, le 28 février 2013, 7 coopérateurs ont été élus administrateurs. Nos statuts permettent d'élire jusqu'à 9 administrateurs/administratrices. Jérôme Meessen s'est expatrié au Vietnam depuis quelques mois et ne peut donc plus exercer normalement son mandat d'administrateur (bien que son conseil soit toujours utile à distance). Il y aurait donc jusqu'à trois nouveaux administrateurs/administratrices qui pourraient rejoindre l'équipe en place.

Un appel est donc lancé à tous les coopérateurs pour s'impliquer activement dans la gestion de la coopérative. **Un appel particulier est adressé aux coopératrices étant donné la composition actuelle du CA, exclusivement masculine.** Les réunions du conseil d'administration sont en règle générale mensuelles. Si vous êtes intéressé, vous pouvez poser officiellement votre candidature par écrit (sous la forme d'une lettre de motivation). Préalablement, vous pouvez aussi prendre contact avec un des administrateurs pour plus de renseignements. Votre lettre de candidature doit parvenir à l'adresse [quentin.mortier.eole@gmail.com](mailto:quentin.mortier.eole@gmail.com) au plus tard le 16 juin 2014.

### **Ouverture de l'AG aux sympathisants**

Etant donné le caractère extraordinaire de cette A.G., nous avons décidé en CA de l'ouvrir à des personnes qui répondraient aux critères suivants: avoir manifesté un intérêt à propos de la coopérative auprès d'un de ses membres et être invité par celui-ci. Bref, si vous connaissez des personnes qui sont intéressées à assister à notre AG pour y obtenir des informations avant d'éventuellement en devenir membre, vous pouvez les y inviter et nous en informer lors de votre inscription (voir ci-dessous la manière de s'inscrire). Ces personnes pourront assister à l'AG mais ne pourront évidemment pas voter.

### **Activités pour les enfants**

En vue de rendre la plus accessible l'Assemblée Générale, nous organiserons durant la réunion, entre 10h00 et 12h30, des activités encadrées à destination des enfants qui seraient présents et préalablement inscrits (voir ci-dessous la manière de s'inscrire). Ces activités seront organisées par des jeunes ayant une expérience dans les mouvements de jeunesse. Elles sont réservées aux enfants ayant entre 3 et 15 ans.

### **Suite conviviale**

Comme annoncé, notre rencontre du 22 juin sera placée sous le signe de l'information (voir l'ordre du jour de l'AG), de l'ouverture (voir la possibilité d'y inviter des personnes intéressées) mais aussi de la convivialité. Nous vous proposons dès lors, après les débats, de partager un repas sous la forme d'une "auberge espagnole". Chacun apporte un plat froid qui sera mis en commun, le tout étant partagé entre tous. La vaisselle, les couverts et les boissons seront mis à disposition par la coopérative.

**Pour des raisons évidentes d'organisation nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence ou absence à cette AG au plus tard pour le 16 juin 2014 en complétant le formulaire [suivant](#) ou en envoyant un courriel à [quentin.mortier.eole@gmail.com](mailto:quentin.mortier.eole@gmail.com).**

Nous espérons vous voir très nombreux à cette AG qui est une excellente opportunité de rencontre entre administrateurs et coopérateurs et entre coopérateurs en général. Elle nous permettra de faire le point sur nos projets et actions passées et de construire la stratégie future.

Nous vous remercions pour votre confiance et espérons pouvoir compter sur votre présence lors de cette AG.

### **Nouveau site internet**

Depuis quelques semaines, notre site a fait peau neuve, grâce notamment au travail d'Adeline, encore un grand merci à elle. N'hésitez pas à le consulter ([www.champsdenergie.be](http://www.champsdenergie.be)), nous le mettrons à jour régulièrement. Vous pouvez désormais vous inscrire directement à la newsletter. Si vous avez des suggestions ou des articles et/ou rencontres qui vous semblent intéressantes à partager n'hésitez pas à nous en faire part.

### **Etat de notre projet d'éolien coopératif à Marchovelette**

L'état des lieux du projet sera expliqué lors de l'assemblée générale, cependant suite à la décision du conseil d'Etat rejetant le permis sur quelques points, EDF-Luminus a introduit un complément à l'étude d'incidences qui porte sur l'acoustique, et le potentiel venteux du site. Une nouvelle enquête publique s'est terminée fin mai. La coopérative a d'ailleurs émis plusieurs suggestions lors de cette enquête publique.

### **Rescoop wallonie et FEC**

Les coopératives citoyennes actives dans les énergies renouvelables en Wallonie, à savoir

**Champs d'énergie**, Clef, Courant d'Air, Emission Zéro, ENERCITY, Ferréole, HesbEnergie, Lucéole, Nosse Moulin et Vent du Sud ont décidé de s'unir pour créer deux structures visant à affirmer leur identité et leurs valeurs et renforcer la participation citoyenne dans les futurs projets éoliens wallons.

1. l'ASBL REScoop Wallonie est créée pour d'une part représenter au mieux les intérêts de ses membres et d'autre part soutenir les coopératives membres ainsi que les coopératives en formation et les associations citoyennes locales désireuses de participer au développement des énergies renouvelables. Notre administrateur Roger Bourgeois est d'ailleurs devenu administrateur lors de la création de l'ASBL.

2. Pour soutenir leur développement dans les futurs parcs éoliens, les coopératives citoyennes ont décidé de mettre en place le Fonds Eolien Citoyen. Ce Fonds aura pour fonction de soutenir financièrement les coopératives par du crédit subordonné et des prises de participation en capital, de minimum 25%, dans les sociétés d'exploitation des coopératives.

### News

- Nous vous conseillons l'article LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CITOYENNE PREND CORPS qui est paru dans le **renouveau de mai 2014** ([www.apere.org](http://www.apere.org)). Les nouveaux outils et unions entre coopératives seront expliqués. *“La réflexion avance vite dans l'univers des coopératives citoyennes impliquées dans le renouvelable au niveau local. Au point qu'avec la création du Fonds d'Énergie Citoyenne (FEC) et le Comptoir Citoyen des Énergies (COCITER) celles-ci pourraient bientôt apparaître comme des acteurs déterminants dans la transition énergétique citoyenne.”*
- La coopérative champs d'énergie participera à la fête de la transition le **samedi 14 juin**, place Saint Etienne à Liège.
- La coopérative champs d'énergie participera au salon Valeriane les **5,6 et 7/09** avec d'autres coopératives énergétiques. N'hésitez pas à passer sur le stand.

Pour conclure, nous avons toujours besoin de nouveaux coopérateurs pour montrer qu'une majorité des habitants du coin soutient l'énergie renouvelable citoyenne, une part suffit ! Si nécessaire, des flyers et des affiches A4 sont disponibles sur simple demande à Quentin Mortier ou Cédric Georges. De plus, nous espérons que certains coopérateurs s'investiront également de manière à pouvoir soutenir toutes nos activités.

Energiquement vôtre,

Pour le conseil d'administration, Cédric Georges